

10 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, tenue à la salle municipale, en ce **10^e jour du mois de juin 2019**, à 19h00 sous la présidence du maire, monsieur Serge Newberry.

Sont présents : Mesdames Mona Donnelly et Alice Meilleur Pieschke

Messieurs Martin Bertrand, Mario Bérard,
Réjean Meilleur et Elie James Azola Moankong

Sont également présents Me Sabrina Larivière, directrice générale et greffière, M. Philippe Côté, directeur adjoint et secrétaire-trésorier.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Serge Newberry, ouvre la séance à **19h 04** et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux 8 citoyens présents.

2019- 2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, monsieur Serge Newberry constate que le quorum est atteint.

2019-125

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 13 et 23 mai 2019;
5. Correspondance et affaires nouvelles;
6. Rapport du maire sur les faits saillants de l'année;
7. Résolution – achat d'un tracteur pour couper le gazon;
8. Résolution – annulation des frais de permis de rénovation pour les sinistrés;
9. Résolution – embauche inspecteur municipal et opérateur;
10. Résolution – nomination de citoyen sur le comité développement et télécommunication;

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2018 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 142 530 \$.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 465 129\$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2018.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers 2018 ont été vérifiés par le vérificateur externe, monsieur Marcil Lavallée, CPA, CA, de la firme Marcil Lavallée, en date du 6 mai 2019. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers non-consolidés de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Il est à noter que l'auditeur a identifié des créances irrécouvrables de 19 189\$. Ce montant a été inscrit comme dépense dans les états des résultats de cette année même si il est attribuable aux années précédentes. Le conseil a fait le choix d'absorber ce déficit afin de tourner la page sur les problèmes de comptabilité du passé. Les coûts d'une vérification additionnelle ne garantissaient pas que les montants pourraient être attribués aux dépenses encourues.

L'auditeur indépendant nous a fait part de commentaires et recommandations suite à l'audit. Le conseil s'attardera rapidement à ces lacunes administratives par la mise en place de procédures strictes de gestion. Je tiens à préciser que les recommandations spécifiques à la double vérification des entrées comptables seraient impossibles sans deux administrateurs qui travaillent en parallèle. Le choix du conseil actuel d'embaucher un directeur général ainsi qu'un directeur général adjoint élimine aussi la situation catastrophique de voir son seul administrateur quitter sans plan de transition. Épreuve auquel le conseil a dû faire face en tout début de mandat.

TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. (Référence rapport financier page S-45).

2019-128

7. RÉOLUTION – ACHAT D’UN TRACTEUR POUR COUPER LE GAZON;

ATTENDU que la municipalité de L’Île-du-Grand-Calumet a besoin d’un nouveau tracteur à gazon;

ATTENDU que la municipalité a obtenu deux soumissions pour l’achat d’un tracteur à gazon tourne 0;

ATTENDU que la soumission la plus basse est la soumission du magasin Lépine’s;

ATTENDU que la municipalité a budgété une somme de 3 000,00\$ dans son budget 2019 pour l’achat de cet item.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Mario Bérard et résolu que la municipalité achète le tracteur à gazon IKON-42-22HP de Lepine’s pour la somme de 3 799,00\$ plus taxes.

Adoption unanime

2019-129

8. RÉOLUTION – ANNULATION DES FRAIS DE PERMIS DE RÉNOVATION POUR LES SINISTRÉS;

ATTENDU que suivant les inondations 2019 plusieurs propriétés auront besoin de rénovation;

ATTENDU que la municipalité de L’Île-du-Grand-Calumet désire s’assurer que les rénovations soient effectuées dans les règles de l’art.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Meilleur et appuyé par M. James Azola d’annuler les frais de permis de rénovation pour les sinistrés si ceux-ci présentent leur demande entre le 11 juin et le 11 août 2019.

Adoption unanime

2019-130

9. RÉOLUTION – EMBAUCHE INSPECTEUR MUNICIPAL ET OPÉRATEUR;

ATTENDU QUE la municipalité a affiché le poste d'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE la présente résolution annule et remplace la résolution 2019-122;

ATTENDU QUE le candidat choisit, M. Riley Griffin a accepté l'emploi;

ATTENDU QUE le candidat choisi est un opérateur qualifié;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Mario Bérard et appuyé par M. Martin Bertrand d'embaucher M. Riley Griffin, à titre d'inspecteur municipal et opérateur à compter du 19 juin 2019;

Adoption Unanime

2019-131

10. RÉOLUTION – NOMINATION DE CITOYEN SUR LE COMITÉ DÉVELOPPEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATION;

ATTENDU la résolution 2019-39 relativement à la politique de nomination et de fonctionnement des comités et groupes de travail ad hoc;

ATTENDU la résolution 2019-44 sur la création du comité développement et télécommunication;

ATTENDU que deux citoyens ont fait part de leur désir de faire partie de ce comité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. James Azola et appuyé par M. Réjean Meilleur de nommer Mme Sylvie Landriault et M. Aurel Paquette sur le comité développement et télécommunication.

Adoption Unanime

2019-132

11. LES COMPTES À PAYER

À la suite du dépôt des comptes à payer, il est proposé par M. Martin Bertrand et appuyé par M. James Azola et résolu que les comptes à payer au 31 mai 2019 au montant de **136 932.35\$** soient approuvés par le conseil municipal pour paiement.

Adoption unanime

Liste des factures de 1 000\$ et plus

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Marcil Lavallée | 29 893,50\$ |
| Paye des employés mai | 25 526,53\$ |
| Brian Stanton et co | 9 917,40\$ |
| Brian Stanton et co | 6 416,81\$ |
| Michael Derouin Excavation | 5 432,04\$ |
| Tom Orr | 4 035,83\$ |
| Paye des élus | 3 934,77\$ |
| Amazon | 3 763,64\$ |
| Michael Derouin Excavation | 2 894,51\$ |
| Green Wood Paving | 2 140,46\$ |
| Commission scolaire des trois lacs | 2 098,95\$ |
| Jean-Louis Carrière | 1 995,00\$ |
| Hydro-Québec, 49 Outaouais | 1 500,93\$ |
| Maurice Morin Transport | 1 477,63\$ |
| Benson Auto Parts | 1 270,16\$ |
| Maurice Maurin Transport | 1 246,34\$ |
| Paul Denault Excavation | 1 184,67\$ |
| Évolutic Outaouais | 1 144,10\$ |
| Pédro Pontiac | 1 125,59\$ |
| Location d'équipement Battle Field | 1 111,29\$ |

| | |
|-----------------------------|------------|
| Tom Orr | 1 042,98\$ |
| Shawville Hotel | 1 042,58\$ |
| Hydro Québec, 138 Outaouais | 1 016,16\$ |

2019

12. RAPPORT DES CONSEILLERS

Conseiller #1 M. Martin Bertrand

Conseil de télécharger l'application SOPFEU pour savoir quand les risques sont élevés.

Conseiller # 2 M. Mario Bérard

Nous sommes à deux semaines de la St-Jean, besoin de bénévoles. Ou encore, venez célébrer avec nous.

Si vous voulez des sacs de sable, venez les chercher au garage municipal.

Conseillère #3 Mme Mona Donnelly

Nous n'avons pas eu beaucoup de bénévoles durant la corvée de ramassage de sac de sable. Nous organiserons une soirée remerciement pour les bénévoles bientôt.

Conseillère #4 Mme Alice Meilleur Pieschke

Absente

Conseiller # 5 M. Réjean Meilleur

Chemin Barry, utilisé de l'asphalte recyclé. Deux pièces du pont pourri aux abords. Les enseignes de rues. Le poteau est croche sur le chemin de la Mine à l'intersection du chemin des Outaouais. Calcium à mettre sur les chemins.

Conseiller # 6 M. James Azola

Un citoyen lui a montré des vestiges de la Municipalité qui pourrait être intéressante pour nous.

M. le Maire Serge Newberry

**2019
CITOYENS**

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES

M. Gérard Fleury :

- Il habite en face de l'asphalte dégradé par le transport d'Hydro-Québec. Il veut du calcium cette année puisque l'on a installé de la gravelle.

- En passant Hydro n'a jamais transporté de demi-charge, il en a camionné lui-même.

Mme Pierrette Corriveau :

Demande de faire quelque chose avec le chemin des Outaouais.

Mme Sylvie Landriault :

Sortir du bois peut aider la municipalité avec le ramassage de sac de sable.

2019-133

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

Il est proposé par M. Martin Bertrand que la séance soit levée. **Il est 19h52.**

Serge Newberry, maire
L'Île- du Grand-Calumet

Me Sabrina Larivière, Directrice
générale & greffière
L'Île- du-Grand-Calumet